



KELEIER TRELEZ NOUVELLES DE TREFLEZ

26 juin 2014

N° 1614

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

MAIRIE : Tél : 02 98 61 45 72

courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

Adresse : www.mairie-treflez.fr

Bibliothèque : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de 16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

BENNE A VEGETAUX :

Du 23 au 30/06 au bourg (parking salle omnisports).

Du 30/06 au 07/07 à la gare

MISE A JOUR DU CADASTRE :

Le Service du Cadastre entreprend une opération de mise à jour annuelle du plan cadastral communal, concernant les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes autres constructions ne figurant pas au plan cadastral .

Un géomètre de la Brigade Régionale Foncière de BREST sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et de lever tous les changements ne figurant pas au plan.

SOCIETE DE CHASSE :

Battue au renard administrative aura lieu samedi 28 juin. RDV à la Gare à 8 heures.

Assemblée générale aura lieu le dimanche 6 juillet à 10 h 15 à la MTL.

Vide-grenier à TREFLEZ, le lundi 14 juillet à la salle omnisports. 5 € la table d'1.90 m . Inscriptions au 06 12 91 85 90 ou 06 76 82 23 70 ou 06 72 10 42 87.

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

PERMANENCE DES ELUS

François ANDRE, Maire, reçoit sur rendez-vous tous les vendredis de 17 h à 18 h 30. Prendre rendez-vous à la mairie.

Malou FAVRET, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 17 h à 18 h. Prendre rendez-vous à la mairie.

Suite au renouvellement du conseil municipal en mars dernier, dans mes fonctions d'adjointe, j'assure le suivi de **l'accueil de loisirs**.

A ce titre j'invite les parents intéressés à participer à une **réunion d'échanges le vendredi 4 juillet à 20 h à la MTL**

Malou FAVRET.

REPAS DE L'A.P.E.L. : Cochon grillé le samedi 28 juin à la salle omnisports, à partir de 19 h 30.

Tarifs : adulte 12 €, enfant : 6 €.

LA NUIT DES ETOILES

Réunion vendredi 27 juin à 20h30 à la MTL de TREFLEZ pour la mise en place et l'inscription des bénévoles pour la fête du 16 août 2014.

Si vous ne pouvez pas être présent merci de vous inscrire par mail à l'adresse lanuitdesetoiles@orange.fr.

Seuls les bénévoles de plus de 14 ans seront acceptés (pour des questions de sécurité et d'assurance).



SOIREE

VENDEDI **JEUX**
27.06
17H-22H

SALLE
DU CONSEIL
(Derrière la mairie)

PLOUESCAT

CONTACT
02.98.61.62.18

ENTREE
LIBRE
A PARTIR
DE 6 ANS

La 13^{ème} édition du Marathon du Finistère, La Transléonarde, aura lieu ce week end.



Nous vous invitons à venir nombreux encourager les coureurs sur le parcours, et à l'arrivée entre 11h et 14h. N'hésitez pas à proposer de l'eau aux sportifs tout au long du parcours, en plus des ravitaillements prévus, ce geste sera apprécié par les coureurs.

Programme de la 13^{ème} édition :

Samedi 28 juin, à Plouescat : animations pour les enfants et soirée festive organisée par l'association Festi'Halle

Dimanche 29 juin

A partir de 9h00 : Départs de l'Epreuve Handisport du Marathon du Finistère et du Marathon Duo.

Goulven : arrivée de l'Epreuve Handisport et passage de relais du Marathon Duo

Kerlouan : départ du Trail des Naufrageurs (10h)

Guissény : départ des Marches Côtières 10,5 et 21 km

Arrivées des Marathoniens, Duo, Trail et Marches

Renseignements et inscriptions : 02.98.89.78.44 – www.transleonarde.com.

Permanences d'inscriptions les 26 et 27 juin à l'espace Kermaria au Folgoët (14-18h).



La Gare Tréfléz,

Plats du jour pour la semaine

(réalisés par véronique)

Du 24 Juin au 29 Juin 2014

Mardi → rôti de porc

Mercredi → Salades froides

Jeudi → langue de bœuf sauce mère

Vendredi → dos de cabillaud aux petits légumes

Samedi → bouchées jambon champignons

Dimanche → poulet rôti

Pensez à réserver au 02.98.61.45.37

Magasin ouvert tous les jours sauf le Lundi

De 7h45 à 12h30 et de 15h30 à 19h00

SAMEDI : 8h00 -12h30 et 15h30 -18h30

DIMANCHE : 8h00 - 12h00

BAR AR MENEZ : place de la mairie. Tél 02 98 61 42 83 Fermé le lundi sauf jour férié.

Compte NICKEL, disponible au Tabac. Un compte pour tous ceux qui trouvent que la tenue de leur compte bancaire leur coûte trop cher. 100% sérieux. Etablissement agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution Banque de France n° 16598R.

Pour ce service je suis agréé par la Banque de France. Une question : connectez-vous sur www.compte-nickel.fr ou contactez-moi.

SERRES DE RAVELIN (St Frégant) PROMOTIONS de fin de saison sur plantes à fleurissement estival et plants de légumes! A partir du vendredi 27 juin. Té: 02 98 83 01 94. www.serresderavelin.com

ACTIONS ADOS :

Afin de financer leur camp d'été qui aura lieu du 13 au 18 Juillet 2014 sur Roscanvel, 15 jeunes d' Actions Ados de Lanhouarneau, Plounévez-Lochrist et Tréfléz, organisent un

lavage de voitures et une vente de gâteaux.

Cette journée aura lieu le **SAMEDI 28 JUIN 2014 de 13h30 à 18h00 au terrain de foot de Lanhouarneau.**

Les jeunes comptent sur vous !

Renseignements : Christophe 06 71 97 21 48

Une "ruche" s'est ouverte près de chez vous ! "La ruche qui dit oui" est un service pour commander et distribuer des produits de qualité en direct des producteurs et artisans locaux. Le principe est simple : passer ensemble commande pour bénéficier de bons produits locaux au meilleur prix, tout en soutenant les agriculteurs de notre région.

Les distributions se font tous les vendredis, à 18h.

Pain, légumes, fraises, oeufs, farine, fleurs, confitures, bières, jus de fruits... Tout un tas de délicieux produits produits dans les environs vous attend !

N'hésitez pas à nous rejoindre en vous inscrivant sur le site internet <http://www.laruchequiditoui.fr>

Cela ne vous engage à rien et c'est gratuit !

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux producteurs : produits de la mer, boeuf, veau, fromage de chèvre... Contactez nous si vous êtes intéressé !

DEP'ANN COUTURE - A VOTRE SERVICE

Pour tous travaux sur textile : couture, retouche, création...

N'hésitez pas à contacter le 0647 87 71 30 ou 02 98 78 21 84.

DEP'ANN COUTURE vous propose le repassage de vos linges. FERMETURE LE LUNDI



LE SALON - COIFFURE MIXTE 02 98 79 71 68

Horaires : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h Vendredi : 9h-18h30 Samedi : 8h30-17h.



HIPPOCAMPE TOURISME EQUESTRE La Sablière 29430 TRE-LEZ 06.38.74.58.52 (près du camping)

Travaux de bricolage et jardinage LE DUFF Ludovic. 06.61.23.32.99 leduff.ludovic@orange.fr



PETITES ANNONCES :

- A vendre terrains à bâtir, route D129, 5 lots viabilisés. Renseignements : Jo Qué-ré, la Gare. 02 98 61 60 74.

-Jeune homme se propose en maintenance informatique (réparations diverses, changement de pièces dans une unité centrale, nettoyage et formatage, installation d'un système d'exploitation). Téléphoner à Benjamin au 06 81 37 72 96 ou 02 98 61 44 23.

- JF 16 ans, cherche garde d'enfants, ménage... à compter du 28 juin 2014. Tél 07 60 42 22 61.

- JF 17 ans, possédant scooter, recherche heures de ménage ou garde d'enfants, très motivée et disponible durant toutes les vacances. ,06 58 84 68 77 ou 02 98 61 46 44 (HR)

l'école remercie vivement l'association Cosquer Animation pour son don de 1496€, grâce auquel de nouveaux jeux pour la cour ont pu être achetés (vélo, trottinette et autres).

Balade contée sur le bord de mer - rendez-vous le lundi 30 juin à 20h15 place de la mairie à **Kerlouan**. Sans inscription préalable – participation libre. Contact : lesconteursdelanuit.overblog.com - Téléphone : 06 84 30 47 96

LA MALLE AUX VETEMENTS de Cléder : Braderie samedi 28 juin de 9 h 30 à 12 h 30.

Le KOF(Comité des fêtes de Plouider) organise la 9ème édition du Raid Jeunes le **samedi 28 Juin** à partir de 9H.

Cette année encore, le comité des fêtes a cherché à innover sur les activités proposées.

Raid ouvert aux enfants nés entre 1997 et 2003 inclus. Au programme par équipe de 3, 5 ateliers itinérants: Tir à l'arc, structures gonflables (Balayette Infernale ET Wipeout), Lip Dub, courses voitures télécommandées et atelier cuisine pâtisserie.

Inscriptions auprès de : Mr Berger [0662189572](tel:0662189572) ou Mr Bodennec [0635388364](tel:0635388364).

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site de la mairie de Plouider

ASP du Léon : Familles endeuillées

Les accompagnants bénévoles de l'ASP du Léon proposent un **Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées**.

Le groupe de parole se soutient en toute discrétion et convivialité en présence d'une psychologue et d'une bénévole.

- La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven le mardi 1^{er} juillet 2014** de 17 h à 19 h

* **Inscription à l'ASP du Léon : 06.04.09.57.99** ou au 02.98.30.70.42

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en session ordinaire le vendredi 20 juin 2014 à 18 heures 30 sous la présidence de François ANDRE, Maire.

Absent excusé : Romain SALOU

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune a renoncé à son droit de préemption, à l'occasion de la vente d'une maison à Mézonan, par M. Gilles DOINEAU, à M. et Mme Laurent BEDEL.

ELECTIONS SENATORIALES

Ont été désignés pour représenter la commune lors des prochaines élections sénatoriales :

François ANDRE, Jean Paul CORRE, Malou FAVRET, délégués titulaires

Jean ELEGOET, Thierry GAUDEC, Pierre PINVIDIC, délégués suppléants.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DU KERNIC

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les fonds de concours votés par la C.C.B.K. pour un montant de 20 000 €. Ces fonds de concours s'élevaient les années précédentes à 788 € 23.

Ces 20 000 € seront affectés au programme de travaux de voirie prévu au budget en 2014.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Sur proposition de Jean ELEGOET, adjoint, chargé des relations avec les Associations, le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions suivantes :

Les Blues Snookers (550 €) Association intercommunale Ensemble (252 €) Patin Club du Folgoët (50 €) Amicale Cycliste Goulven Tréfléz Plouider (250 €) Comité de Jumelage Lacroix Barrez (1 000 €) Société de Chasse de Tréfléz (200 €) E.S.T. (800 €) Mutuelle des Agents territoriaux (44 €) Secours Catholique (180 €) Dojo Plouescatais (100 €) Ecole Artistique de Plouescat (180 €) Institut d'apprentissage de Brest (160 €) Association Ar Pinting (250 €) Institut Rural de Lesneven (40 €) B.B.C.K. Basket (350 €) Banque Alimentaire (114 €) Stade lesnevien d'Athlétisme (40 €) 1 2 3 Boutchous (100 €) Memoria Medieval Heram de Tréfléz (1 000 €) La Nuit des Etoiles (2 500 €), soit une enveloppe globale de 8 160 €.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES ELEVES DE TREFLEZ A LA PISCINE DE LESNEVEN

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de participer aux frais de transport des élèves de l'école de Tréfléz à la piscine de Lesneven à la rentrée prochaine à concurrence de la moitié de la facture totale, soit environ 750 €. Il en sera tenu compte lors de l'attribution de la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école.

REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Après avoir analysé les réponses au questionnaire diffusé auprès de la population et entendu les responsables d'associations, Jean ELEGOET propose de mettre en place une commission de réflexions destinée à bien identifier les besoins.

Cette commission, présidée par Jean ELEGOET, est composée de la manière suivante : Thierry GAUDEC, Antoine LHERITIER, Laurence LE DUFF, Morgane CALVEZ (représentants du conseil municipal) Erwan DUCLOS, Gérald TURILLIET, Philippe CABON, Arnaud KERBRAT (représentants des associations). Deux réunions devraient être organisées avant le 14 juillet prochain.

ACCUEIL LOISIRS DE TREFLEZ

Compte tenu des problèmes de qualité des repas livrés par le prestataire Restéco, sur proposition de Jean ELE-GOET, le conseil municipal autorise le maire à signer un contrat de fourniture des repas au Centre de Loisirs avec la Société SODEXO.

Malou FAVRET, adjointe chargée du suivi de la structure rend compte au conseil de l'analyse qu'elle a pu faire suite à la diffusion d'un questionnaire de satisfaction auprès des familles utilisatrices du service.

Elle en rendra compte également aux familles lors d'une réunion d'échanges prévue le 4 juillet prochain.

FAMILLES RURALES DE LA BAIE – DEMANDE DE PARTICIPATION

M. le Maire fait savoir au conseil qu'il a rencontré Roger BESCOND, président de Familles Rurales de la Baie de Plouider/Goulven pour une demande de participation de la commune, de 13 € par enfant originaire de la commune, inscrit à l'accueil loisirs proposé par Familles de la Baie en juillet/août. Le Contrat Enfance Jeunesse de la commune signé avec la C.A.F. et la C.C.B.K. ne finançant pas cet accueil loisirs, le conseil municipal accepte de participer uniquement à concurrence de 6 € 50. L'autre moitié de la participation demandée, est en effet financée par la CAF directement dans le cadre du contrat enfance jeunesse de la Communauté de Communes de Lesneven.

COMMERCE AMBULANT

Afin de dynamiser le secteur de La Gare, Le conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme DOUGUET de SAINT VOUGAY à stationner 1 à 2 fois par mois sur place de la Gare afin de vendre de la vaisselle.

RAPPORT SUR L'EAU

Jean Paul CORRE présente au conseil le rapport annuel sur la distribution d'eau potable à TREFLEZ. A noter

- que le niveau de performance du réseau reste satisfaisant (85 %)
- que le prix moyen du mètre cube d'eau facturé s'élève à 1 € 79 TTC pour une consommation annuelle de 120 m3 (moyenne nationale : 3 € 90)
- que l'ensemble des analyses microbiologiques et bactériologiques réalisées sur le réseau sont satisfaisantes et conformes à la réglementation.

Ce rapport d'activité est consultable sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-treflez.fr/vie-quotidienne/infos-pratiques/service-de-l-eau.html>

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Pour l'année 2014, cette contribution est de 5 000 € pour la commune de TREFLEZ.

A la demande de l'Association des Maires de France le conseil municipal adopte la motion proposée destinée à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences des baisses de dotations aux communes (baisse de l'investissement, augmentation des impôts locaux, etc...)